

## Dossier de candidature – Conditions d'accès

---

### Dossier de candidature – Critères techniques

---

#### 1) La qualité et l'intégration dans l'environnement urbain (20 points)

Le projet s'intègre-t'il bien dans l'environnement urbain dont il fait partie, de manière à le rendre à la fois accessible et à apporter une plus-value esthétique et fonctionnelle pour le quartier ? Une réflexion a-t-elle été menée pour prendre en compte les spécificités du quartier et les besoins des usagers ? Le projet est-il en lien avec d'autres espaces verts à proximité (existants ou en projet) ? Le lieu d'implantation du projet est de nature à rencontrer au mieux l'objectif de protection de la nature et de la biodiversité dans une des implantations imposée dans l'AAP (« zones en déficit », « territoires les plus urbanisés » et « pôles de développement ») ?

L'analyse portera sur les plus-values que le projet apporte à son environnement, les qualités architecturales et paysagistes du projet et son intégration dans son contexte, mais également la pertinence des méthodes de construction, des matériaux et de l'équipement proposés au regard du projet proposé.

**Question(s) :**

- Décrire le projet et ses objectifs de manière complète et détaillée.
- Quel est le groupe cible du projet et qui sont ses parties prenantes (in)directes ?
- Quels sont les besoins que l'on identifie dans ces groupes et auxquels le projet cherche à répondre ?
- Quelle est la valeur ajoutée du projet par rapport à son environnement proche et quels efforts sont mis en place pour favoriser l'intégration du projet dans celui-ci ?

#### 2) Budget et contribution aux indicateurs (15 points)

Le projet contribue-t-il aux indicateurs de l'O.S. et les valeurs cibles paraissent-elles réalisables ? Existe-t-il un calcul clair pour déterminer les valeurs cibles ? Le projet présente-t-il un rapport élevé entre d'une part le montant demandé et d'autre part le nombre d'hectares d'infrastructures vertes nouvellement créées ou améliorées et/ou la population ayant accès à des infrastructures vertes nouvelles ou améliorées ? Ce rapport est-il réaliste ?

**Question(s) :**

- Combien d'hectares d'infrastructures vertes nouvelles ou améliorées le projet aspire-t-il à créer ?
- Selon les estimations du projet, combien de résidents pourront avoir accès à une infrastructure verte nouvelle ou améliorée ? Comment cette donnée a-t-elle été évaluée ?
- Quel est le montant total de la subvention demandée pour le projet ?

**3) La prise en compte de la durabilité environnementale lors du développement de l'infrastructure (durabilité des installations, circularité, matériaux recyclés/recyclables, biodiversité, ...) (10 points)**

Est-ce que le projet apporte une plus-value à l'environnement (au sens écologique et environnemental) du quartier ? Les méthodes de construction et les matériaux envisagés sont-ils durables ? Y-a-t-il une approche « réversible et circulaire » ? Le maintien de la biodiversité existante et la protection de la biodiversité du projet terminé sont-ils envisagés ?

**Question(s) :**

- Quels éléments de durabilité sont inclus dans le plan de développement des espaces verts ?
- Décrire les mesures envisagées à cet égard, par exemple autour d'un ou plusieurs des éléments suivants : circularité, matériaux recyclables/recyclés, impact sur la biodiversité, adaptation au changement climatique, ....
- Des mesures sont-elles prises pour protéger la biodiversité existante durant l'aménagement de l'espace vert ?
- Comment la biodiversité sera-t-elle protégée après la phase d'aménagement ?

**4) Le planning est réaliste et garantit la réalisation des dépenses pour fin 2029 et l'atteinte des objectifs fixés pour les indicateurs (10 points)**

Est-ce que le planning est réaliste et garantit la réalisation des dépenses pour le 31 décembre 2029 ? Est-ce que le planning garantit l'atteinte des objectifs fixés au niveau des indicateurs pour le 31 décembre 2029 ?

**Question(s) :**

- Décrivez de manière complète et détaillée la chronologie du projet : lancement du projet, planification réaliste à l'horizon 2029, phases déjà réalisées et à réaliser.
- Identifiez les éventuels problèmes concernant le planning déjà identifiés et les éventuelles solutions envisagées.
- Le projet sera-t-il opérationnel en 2029 et les dépenses nécessaires seront-elles effectuées d'ici là ? Quelles garanties peuvent être données quant au respect de ces délais ?

## **5) La pérennité du projet, des investissements et de leur utilisation future (5 points)**

Est-ce que le projet est pérenne ? Est-ce qu'il y a des garanties que les investissements vont être utilisés après la période de l'éligibilité des dépenses ? L'entretien des espaces verts sera-t-il pris en charge sur le long terme, et par qui ? Le renouvellement des équipements usagés est-elle prise en compte sur le long terme, et par qui ?

**Question(s) :**

- Dressez la liste des mesures qui garantiront que les espaces verts prévus restent utilisables, modernes et entretenus à long terme. Comment ces mesures seront-elles financées et par qui ?
- Un budget pour l'entretien de l'espace vert créé est-il présenté ?
- Le montage juridique du projet permet-il la pérennité du projet (existence d'un droit de propriété ou d'un droit réel après la phase de réalisation etc.) ?

## **6) Participation citoyenne (préparation et/ou mise en œuvre) (5 points)**

Le projet prévoit-il des phases de consultation des différentes catégories d'usagers et personnes (in)directement concernées (habitants du quartier, personnes y travaillant, touristes, propriétaires expropriés, etc.) ? Une participation active de ces personnes et/ou des associations de quartier est-elle prévue, et sous quelle forme ? La transparence du projet est-elle favorisée vis-à-vis de ces publics ? Une information est-t-elle prévue aux différentes phases du projet ?

**Question(s) :**

- Quelles mesures au sein du projet garantissent l'intégration, la participation et l'accompagnement des utilisateurs et des autres parties prenantes ?
- A quels stades du projet la participation citoyenne sera-t-elle mise en œuvre et sous quelle forme ? Le planning du projet en tient-il compte ?
- De quelle manière le résultat de la participation citoyenne sera-t-elle implémentée dans le projet ?

## Dossier de candidature – Critères de mise en œuvre

---

### Critères de mise en œuvre (35%)

Les critères de mise en œuvre permettent de vérifier dans quelle mesure le projet sera bien géré. Pour chaque critère, des points seront attribués en évaluant la réponse apportée par le projet.

#### 1. Planning et Budget (10 points)

Est-ce que le planning est établi correctement ? Est-il complet et suffisamment détaillé ? Est-ce que le budget est établi correctement ? Respecte-t-il les critères d'éligibilité et de financement du projet ainsi que la réglementation sur les aides d'état? **Questions :**

- Complétez le tableau « Planning »
- Complétez le tableau « Budget »

#### 2 Structure de gestion, gouvernance, compétence et dynamique partenariale (12 points)

Est-ce que le projet sera bien géré ? Est-ce que le(s) candidat(s) aura/auront suffisamment de personnel et/ou une structure organisationnelle claire et/ou un éventuel partenariat pertinent et bien organisé permettant la bonne gestion et mise en œuvre du projet ?

**Questions :**

- Décrivez la structure organisationnelle du projet. Ajoutez l'organigramme de l'organisation du projet.
- Décrivez les ressources (budget et/ou personnel) associées aux différentes phases du projet.
- Partenariat : Décrivez les relations juridiques et financières au sein du partenariat du projet. Décrivez la compétence spécifique de chaque partenaire du projet et justifiez le partenariat.
- La coopération au sein du partenariat : Décrivez comment la coopération au sein du partenariat est organisée

Marchés publics : le candidat fournit-il des garanties quant au fait que la législation sur les marchés publics sera correctement appliquée et/ ou que le marché sera correctement consulté (notamment en cas de non-soumission à la législation marchés publics) ?

**Questions :**

- Décrivez l'application de la législation sur les marchés publics dans votre organisation (procédure interne ou par le biais d'une organisation externe)
- Démontrez la compétence de votre organisation en législation marché public (utilisation de vade-mecum, relecture par un service spécialisé, avis d'une autorité externe, telle que l'Inspection des finances ou l'autorité de tutelle, ...)
- Donnez une indication des dépenses pour lesquelles vous prévoyez une procédure de marché public et, le cas échéant, de quelle procédure il s'agira.
- Si vous n'êtes pas soumis à la législation marché public, décrivez comment vous organisez la consultation du marché au sein de votre organisation

Stratégie de communication : est-ce que la stratégie de communication est adaptée au projet ? Le candidat donne-t-il des garanties sur la visibilité du soutien européen et bruxellois ? Le candidat donne-t-il des garanties sur l'atteinte du (des) public(s) cible(s) ?

**Question :**

Décrivez votre stratégie de communication (groupe cible, moyen de communication)

Organisation financières : est-ce que la candidature offre des garanties quant au suivi financier idoine du projet par le(s) candidat(s) ?

**Questions :**

- Comptabilité d'analytique oui/non. Si non, est-ce qu'il est possible d'identifier les dépenses ?
- Est-ce que vous allez utiliser des clés de répartition ? Si oui, lesquelles (projet mixte FEDER – non FEDER)?
- Est-ce que le candidat reçoit des subsides pour son organisation ou d'autres projets ?
- Annexes à ajouter : Bilan + comptes annuels de 3 ans + *Preuve de légalité de signature/ aussi pour les partenaires*

**3 Principe Do No Significant Harm (5 points)**

Est-ce que la proposition garantit le respect du principe DNSH ?

**Question :**

Complétez le formulaire Do No Significant Harm

**4 Egalité des chances, inclusion et non-discrimination (3 points)**

Est-ce que les questions d'égalité des chances, d'inclusion et de non-discrimination sont prises en compte dans le choix du projet, la mise en œuvre du projet et l'utilisation de l'infrastructure?

**Question :**

Comment le projet prend-il en compte les principes d'égalité des chances, d'inclusion et de non-discrimination dans la mise en œuvre du projet et dans l'utilisation de l'infrastructure ?

**5 Indicateurs (5 points)**

La réalisation des indicateurs sera correctement démontrée et justifiée ?

Les pièces justificatives proposées correspondent aux fiches d'indicateurs ?

**Questions :**

- Quelle est la valeur cible pour chaque indicateur ?
  - Pour chaque valeur cible, veuillez indiquer la méthode de calcul et les raisons pour lesquelles la valeur cible est réaliste
  - Comment allez-vous mesurer les indicateurs pendant le projet ?
-